

## AGRESSION VIOLENTE À ANNECY (74)

Le jeudi 17 décembre 2020, en fin de matinée, un IPCSR a été victime d'une agression violente lors d'un examen B, sur le centre d'Annecy en Haute-Savoie (74).

Suite à une intervention de sécurité de l'IPCSR, une candidate a subitement lâché le volant et violemment appuyé sur le frein alors que le véhicule circulait à environ 70km/h sur une voie d'insertion.

Dans le même temps, elle a asséné plusieurs coups au visage de notre collègue tout en maintenant la pression sur le frein si bien que la voiture s'est trouvée immobilisée au milieu de la voie rapide. Les usagers arrivant à vive allure ont donc été contraints de les éviter empêchant ainsi une catastrophe de plus grande ampleur.

Malgré le danger évident, l'enseignante a malgré tout réussi à faire sortir l'agresseur du poste de conduite pour la placer à l'arrière avant de pouvoir dégager le véhicule. Toujours vindicative et menaçante, la candidate a par la suite été déposée dans un lieu sécurisé.

L'IPCSR a rendu compte à sa hiérarchie, déposé plainte à la police qui, au-delà des coups et blessures, a retenu les faits de mise en danger de la vie d'autrui, étant donné les risques graves que le comportement de la candidate a fait courir aux occupants de la voiture et aux autres usagers.

Notre collègue, très choqué, est ensuite allé consulter un médecin.

Choqués également, les IPCSR présents sur le centre d'examen n'ont pas repris le travail et le SNICA-**FO** leur apporte son soutien plein et entier.

Le SNICA-**FO**, en lien avec les IPCSR sur place, demande à ce que le préfet prononce rapidement une mesure d'interdiction provisoire de se présenter à l'examen pour cette candidate comme le prévoit la législation.

Cette interdiction peut s'étendre jusqu'à 6 mois pour ce type de faits violents. Nous rappelons que cette disposition constitue l'aboutissement d'une de nos revendications sur le dossier agressions.